

Délibération 1.3

Avis relatif au Projet Régional de Santé (PRS) de Normandie 2018-2028

Intervention de Stéphane BARRE

Madame la Directrice, Madame la Directrice Adjointe,

Je vous remercie, au nom du groupe communiste du Front de Gauche, d'avoir accepté de venir devant notre Conseil départemental afin de nous éclairer sur les orientations, objectifs et moyens, que l'Agence Régionale de Santé compte déployer dans notre région sur la décennie qui commence.

Et je vous remercie pour avoir accepté d'en débattre avec nous.

J'ai conscience que l'exercice est peu aisé, tellement la tâche semble ardue pour restaurer, avant de la développer, une couverture santé digne d'un pays figurant parmi les principales puissances économiques mondiales.

Et pour créer une réelle prise en charge digne et efficiente de la perte d'autonomie.

J'aurais envie de vous demander, à la lumière de tous les témoignages qui nous parviennent, et de ce que nous constatons régulièrement dans nos mandats d'élus ou comme simple citoyen : **comment avons-nous pu en arriver là ?**

Parce que le diagnostic indispensable à tout traitement, manque à nos yeux dans ce PRS.

Cette question que j'ai envie de vous poser, n'est pas destinée à vous demander des comptes, parfaitement conscient que l'état dans lequel se trouve notre système de santé est de la responsabilité politique des gouvernements qui se sont succédés depuis 15 ans.

Des gouvernements qui ont cru que la santé était un marché et que l'hôpital, les EHPAD, devaient se gérer comme des entreprises.

A l'arrivée, cette logique a en effet conduit le secteur privé à accroître ses marges et profits, mais au détriment du secteur public, du service public de santé, du traitement équitable des patients qui ne bénéficient plus du même accès au soin, mais d'un traitement différencié, entre leur capacité de ressources, leur lieu de vie, leur mobilité.

Ceci étant, il s'agit ici en résumé que de notre analyse.

Une analyse alimentée par les nombreux échanges que nous avons avec les professionnels de santé et les patients, et que nos parlementaires ont prolongé lors de leurs rencontres et échanges dans les hôpitaux et plusieurs EHPAD de notre département.

Votre éclairage sur ce diagnostic nous intéresse par conséquent afin de le confronter avec les éléments que nous avons recueillis.

Au-delà de ce diagnostic, et après avoir lu attentivement le PRS, nous aimerions que soient précisés les projets et actions envisagées concrètement dans notre Département pour remédier à plusieurs situations qui nous semblent urgentes de résoudre et dont les réponses ne nous ont pas sautées aux yeux.

Je pourrais commencer par les déserts médicaux et la pénurie de médecins, mais j'ai noté les pistes définies dans le PRS pour tenter de les résorber.

J'ai surtout conscience que le rétablissement de la possibilité pour chacun de nos concitoyens de pouvoir disposer d'un médecin traitant, et pas seulement via un ordinateur ou une tablette interposée, et de pouvoir consulter un spécialiste sans attendre 6 mois à 1 an, dépend essentiellement de décisions nationales qui nous échappent, vous comme nous.

Les parlementaires communistes, comme d'autres d'ailleurs, ne cessent de proposer dans ce domaine des mesures novatrices, équilibrées entre l'aspiration libérale des médecins et les besoins insatisfaits de nos concitoyens, elles sont pour l'heure systématiquement retoquées.

Mais nous estimons, comme nous l'avons vécu dans bien d'autres domaines, qu'elles finiront par s'imposer...

Mes questions porteront donc sur d'autres aspects.

Et tout d'abord sur la psychiatrie. L'état de délabrement de la psychiatrie qui nous renvoi, malgré les progrès de la médecine, à l'époque de « Vol au-dessus d'un nid de coucou », ainsi que les mobilisations fortes des personnels de ce secteur, à l'image de ceux du Rouvray ou de Janet au Havre, appellent des réponses immédiates et d'ensemble.

Je vous remercie pour votre réaction salutaire au Rouvray, même si nous estimons qu'elle a un peu tardé, mais vous conviendrez que nous ne pouvons plus attendre que des personnels observent des grèves de la faim pour prendre à bras le corps la résolution des graves difficultés de ce secteur.

Ma seconde interrogation porte sur la pédopsychiatrie. A l'hôpital tout d'abord où elles deviennent de plus en plus difficiles sur plusieurs de nos territoires, je pense notamment à Fécamp. Mais aussi à travers le réseau des CMP qui ne sont plus en mesure de répondre dans des délais raisonnables à tous les besoins.

Or s'agissant d'un domaine qui touche ici les enfants et dont l'action demeure indispensable pour prolonger les interventions du Département, des collectivités ou de l'Éducation Nationale à travers l'ASE ou les Programme de Réussite Educative (PRE), il nous semble important de connaître clairement les perspectives d'amélioration de cette situation.

Ma troisième question est relative aux services des urgences. Nous savons qu'une partie des difficultés rencontrées résulte de la pénurie de médecins. Un tiers des consultations aux urgences dans certains hôpitaux relevant de la médecine de ville.

Mais au-delà, des maisons de santé et autres pôles médicaux qui sont en soi des premières réponses, comment le PRS envisage-t-il de modifier l'organisation des services des urgences pour rétablir un accès et une prise en charge satisfaisante des patients et des conditions de travail des professionnels ?

Enfin, j'aimerais que nous soit précisée votre position concernant **les demandes de création de places supplémentaires en EHPAD**. Plusieurs projets seraient actuellement bloqués en attente de l'accord conjoint de l'ARS et du Département. Je pense par exemple à la reconstruction extension de l'EHPAD de Tourville-la-Rivière ou au développement pour conforter l'offre d'accueil pour les séniors et les personnes en situation de handicap à la MAPA du Quesnot à Oissel.

Dans l'attente de vos éclairages sur ces différents aspects, je vous remercie une nouvelle fois pour vos contributions à nos débats.